



Direction des affaires culturelles
Conservatoire à rayonnement régional de Paris

CYCLE SPECIALISE DATE ET PROGRAMME DES EXAMENS D'ADMISSION 2022-23 DANSE JAZZ

Admissibilité :

Samedi 21 mai 2022

Un cours de danse jazz : technique 1h15 + atelier 15 minutes (durée : 1h30)

À l'issue de l'admissibilité, les candidats sont ou non retenus pour l'admission.

Les candidats non admis à poursuivre les épreuves d'admission ont un entretien avec les membres du jury.

Admission :

Samedi 21 mai 2022

Un cours de danse jazz : classe de 45 minutes + apprentissage d'une variation 45 minutes (durée : 1h30)

Et

Un entretien sur les motivations du candidat (durée maximum : 10 minutes)

Limite d'âge :

À partir de l'entrée en seconde

Moins de 21 ans au 31 décembre 2022

Les demandes de dérogation à la limite d'âge doivent être adressées à Sébastien Thierry, adjoint à la direction pour la danse.

Tenue obligatoire pour les filles : Justaucorps, collant sans pieds

Tenue obligatoire pour les garçons : Tee-shirt et pantalon près du corps

Lieu d'examen

Studios de danse des Abbesses – 8 rue Véron Paris 18ème – Métros « Pigalle » ou « Abbesses »

Inscriptions :

Ouverture des inscriptions : 14 février 2022 à 10h00

Clôture des inscriptions : 28 mars 2022 à 15h00

Aucune convocation postale ou mail ne sera envoyée au candidat.

L'ordre de passage sera disponible en ligne sur le site du conservatoire 7 jours avant la date de l'examen.